

TARIFICATION DES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES
RESIDENCE DE BAUFORT - EHPAD

Tarifs journaliers au 01/04/2024 :

1 / Forfait soins : pris en charge intégralement par la Caisse d'Assurance Maladie

2 / Forfait hébergement : à charge du résident

3 / Forfait dépendance (pour plus de 60 ans) : la dépendance est évaluée par le médecin coordonnateur à l'aide de la grille AGGIR. A chaque groupe de dépendance (GIR) correspond un tarif spécifique. L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) prend en charge, si vous y avez droit, une partie du tarif dépendance. Si vous n'avez pas droit à l'APA, la totalité du tarif dépendance vous est appliqué.

Soit à charge du résident :

	En GIR 1 et 2	En GIR 3 et 4	En GIR 5 et 6
Tarif hébergement	68.43	68.43	68.43
Tarif dépendance	25.59	16.24	6.89
Si APA	-18.70	-9.35	0
Total à charge par jour	75.32	75.32	75.32
Pour un mois de 31 jours	2 334.92	2 334.92	2 334.92

Les demandes d'APA sont à déposer auprès de Conseil Départemental de votre domicile.

Concernant le département de la Haute-Savoie et de la Savoie, l'APA sera versée directement à l'établissement et déduite de la facture.

Pour les résidents de moins de 60 ans : pas de forfait dépendance

Tarif hébergement / jour	88.03
Pour un mois de 31 jours	2 728.93